2022/2024

Amine NAKHIL

Ministères Sociaux

2022/2024

Rapport d’alternance



Table des matières

[Table des matières 1](#_Toc150251225)

[1. Remerciements 1](#_Toc150251226)

[2. Introduction 2](#_Toc150251227)

[3. Présentation du Ministère 3](#_Toc150251228)

[**3.2** **Historique du Ministère** 5](#_Toc150251229)

[4. Mon arrivée au Ministère 9](#_Toc150251230)

[5. Présentation de Cod’It 10](#_Toc150251231)

# Remerciements

En premier lieu, je tiens à remercier mon tuteur d’apprentissage ***Mme Julie MARSHALL et Mme Catherine LOZE-FAELENS***. Un grand merci pour leur accueil chaleureux au sein du ministère auquel ils m’ont acclimaté, ainsi que pour leur patience et leurs précieux conseils. Elles m’ont beaucoup appris sur le ministère. Elles ont toujours su me faire relever des défis tout en comprenant les enjeux qui me semblent incertains et ont toléré nombre de mes absences pour motif médical.

Je saisis également cette occasion pour adresser mes profonds remerciements aux responsables et au personnel de **l*‘ETNA.*** Ils ont toujours été à mon écoute et ont su m’apporter un soutien sans faille, notamment en ce qui concerne les aménagements relatifs à mon handicap.

Je désire aussi plus spécialement remercier les professeurs de **l*‘École ETNA***, qui m’a fourni les outils nécessaires au bon déroulement de mon alternance. Je tiens particulièrement à remercier ***Mme Linda THAP, et Mme. Marie NIANG,*** qui furent les premiers à me soutenir dans ma démarche d’emploi.

Un grand merci à ma **mère** et mon **père**, pour leurs conseils, ainsi que pour leur soutien inconditionnel, à la fois moral et économique.

Pour finir, je voudrais remercier, ***M.******Henri FAGEBAUME***, mon chef, pour ses conseils avisés sur la conduite à tenir au sein du Ministère.

# Introduction

Ce mémoire a pour objet de présenter le déroulé de l’année en alternance que j’ai effectuée dans la cadre du Master of Science, et plus particulièrement de l’application de mes connaissances théoriques réalisée en tant qu’alternant aux Ministères Sociaux. Cela impliquera d’analyser et d’étudier les activités réalisées en milieu professionnel.

Ce mémoire détaillera l’ensemble des éléments nécessaires à la compréhension des enjeux d’informatique au sein des Ministères Sociaux.

# Présentation du Ministère

Le Ministère du Travail en France est un organe gouvernemental essentiel, chargé de la formulation et de la mise en œuvre de la politique du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social au sein du pays. Historiquement, ce ministère a pris différentes dénominations et a vu ses compétences évoluer au fil des gouvernements. Son rôle principal est de veiller à l'amélioration des conditions de travail, de lutter contre le chômage, de réguler le marché de l'emploi et de garantir les droits des travailleurs. Le ministère travaille en étroite collaboration avec les partenaires sociaux, c'est-à-dire les organisations de salariés et d'employeurs, ainsi qu'avec d'autres institutions publiques et privées. Il est également impliqué dans l'élaboration des normes du travail et joue un rôle de supervision et d'inspection pour s'assurer de leur respect.

* 1. **L’organisation des Ministères**

En France, l'organisation des ministères reflète la structure et les priorités du gouvernement. Le Ministère du Travail, en particulier, se distingue par son rôle central dans la gestion des relations de travail, l'emploi et la formation professionnelle.

À la tête du Ministère du Travail se trouve le ministre, nommé par le Président de la République sur proposition du Premier ministre. Ce ministre est chargé de définir et de conduire la politique du gouvernement dans les domaines du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. Pour mener à bien ces missions, le ministre s'appuie sur une administration centrale, des services déconcentrés, ainsi que sur des opérateurs et des instances consultatives.

L'administration centrale est organisée en directions qui traitent des aspects spécifiques tels que l'inspection du travail, l'emploi, la formation professionnelle, et la politique sociale. Ces directions élaborent les réglementations, mettent en œuvre les décisions gouvernementales et suivent les dossiers relevant de leurs attributions.

Les services déconcentrés, tels que les Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE), jouent un rôle clé dans la mise en application des politiques du travail au niveau local. Ils assurent une présence de l'État dans les régions et départements pour adapter les politiques nationales aux réalités locales.

Le ministère supervise également des organismes spécialisés comme Pôle emploi, chargé de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, et l'Association pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA), qui œuvre dans le domaine de la formation professionnelle.

Le dialogue social est une autre composante importante du Ministère du Travail. Le ministre travaille en étroite collaboration avec les partenaires sociaux, c'est-à-dire les syndicats de salariés et les organisations patronales, afin de négocier les réformes du travail et de favoriser la concertation sociale.

En termes de structure, le Ministère du Travail peut être amené à se réorganiser pour répondre aux évolutions du marché du travail et aux exigences économiques et sociales. Par exemple, il peut renforcer ses dispositifs dans le domaine de l'insertion professionnelle ou de la lutte contre le chômage en fonction des priorités gouvernementales.

Le Ministère du Travail joue donc un rôle fondamental dans la société française, agissant comme un régulateur et un facilitateur dans le domaine du travail, crucial pour l'économie et le bien-être social du pays.

## **Historique du Ministère**

Le Ministère du Travail a vu le jour en 1906, en rassemblant plusieurs directions qui étaient auparavant sous la tutelle du Ministère du Commerce et du Ministère de l'Intérieur. Ces directions étaient notamment celles du Travail, de l'Assurance et de la Prévoyance sociale, ainsi que de la Mutualité.

Depuis 1966, le Ministère du Travail a souvent changé de nom pour devenir le Ministère des Affaires sociales, notamment entre 1966 et 1969, 1983 et 1984, et 1986 et 1988. Il y a eu des périodes où le Ministère du Travail et le Ministère des Affaires sociales ont fonctionné comme des entités distinctes, comme entre 1984 et 1986 et 1988 et 1995. De 2002 à 2010, les questions de Solidarité et/ou de Cohésion sociale étaient principalement gérées par le Ministère du Travail, tandis que la Santé était traitée séparément. Entre 2010 et 2012, les deux ont été regroupés, et un nouveau Ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale a été créé. Depuis 2012, le Ministère du Travail et le Ministère des Affaires sociales, renommé Ministère des Solidarités à partir de 2017, fonctionnent à nouveau comme des entités séparées.

* + 1. **Le Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l’Insertion**

Le Ministère du Travail en France est une institution gouvernementale qui se consacre à la régulation du marché du travail, à la protection des travailleurs et à la promotion de l'emploi. Le ministère intervient dans un large éventail de domaines allant du droit du travail aux questions de formation professionnelle et de relations sociales. Le Ministère du Travail joue un rôle clé dans la création et la mise en œuvre des politiques publiques relatives à l'emploi, aux relations de travail et à la protection sociale.

Le Ministère du Travail est composé de plusieurs divisions et sous-divisions, y compris :

Cabinet du Ministre: Le Ministre du Travail est le chef du ministère et est responsable de l'orientation générale des politiques.

Directions Générales: Il existe plusieurs directions générales au sein du ministère, telles que la Direction Générale du Travail (DGT) et la Direction Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP). Ces directions sont responsables de divers aspects tels que la réglementation du travail, l'inspection du travail, l'emploi, la formation professionnelle et l'apprentissage.

Organismes attachés: Plusieurs organismes et institutions sont rattachés au ministère, comme Pôle Emploi qui s'occupe de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, ou encore l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT).

Services déconcentrés: Les Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) sont des services extérieurs du ministère qui agissent au niveau régional pour mettre en œuvre les politiques nationales.

Fonctions et Responsabilités

Réglementation et Contrôle: Le ministère élabore le code du travail et veille à son application à travers des inspections du travail.

Formation et Emploi: Le ministère est chargé de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Il supervise également les politiques d'emploi et de chômage.

Relations Sociales: Le ministère joue un rôle dans la gestion des relations sociales, y compris les relations entre les employeurs et les employés, la négociation collective et la résolution des conflits.

Protection Sociale: Le ministère participe à l'élaboration des politiques de protection sociale liées au travail, comme les politiques de santé et de sécurité au travail.

Gestion des Crises: Le ministère peut également jouer un rôle dans la gestion des crises économiques ou sociales qui ont un impact sur l'emploi ou les conditions de travail.

Le Ministère du Travail en France est une institution clé pour la réglementation du marché du travail et la protection des droits des travailleurs. Sa structure complexe lui permet de gérer un large éventail de questions, allant de la réglementation du travail et de l'emploi à la formation professionnelle et aux relations sociales. Le ministère joue ainsi un rôle vital dans le maintien de l'équilibre entre les besoins des employeurs et les droits des travailleurs.

* + 1. **La DNUM des Ministères Sociaux**

La Direction du Numérique des Ministères Sociaux (DNUM) de France est une entité gouvernementale qui joue un rôle central dans la transformation numérique des services publics dans les domaines de la santé, de l’action sociale et de la sécurité sociale. Elle est placée sous l'autorité des ministres chargés de ces secteurs et est dirigée par un délégué au numérique en santé, assisté d'un adjoint, tous deux nommés par décret et arrêté respectivement​.

Les missions de la DNUM sont vastes et essentielles pour l'administration des affaires sociales en France. Elle est responsable de la proposition, la mise en œuvre et le suivi de la feuille de route du numérique en santé, assurant ainsi que les projets numériques dans le domaine de la santé sont en cohérence avec la stratégie numérique globale de l'État. La DNUM anime également la gouvernance du numérique en santé, qui rassemble divers acteurs, y compris des représentants des usagers et professionnels du secteur, afin de discuter et de guider les politiques numériques en santé. Elle propose des évolutions du cadre juridique pour les services numériques en santé, assure la mise en conformité des outils numériques utilisés dans le secteur, supervise la mise en œuvre de certaines plateformes numériques essentielles et coordonne les actions dans le domaine du numérique en santé à l'échelle européenne et internationale​​.

La DNUM agit comme un acteur majeur dans l'appui des Directions de politiques publiques et vise à renforcer la performance des structures et du personnel des ministères des Solidarités et de la Santé et du Travail. En leur fournissant conseils et appui, en concevant des produits et services numériques, et en développant l'environnement de travail numérique des agents, la DNUM facilite une plus grande efficacité et mobilité des services publics​.

En termes d'organisation, la DNUM comprend plusieurs sous-directions et missions spécialisées, telles que le Département Appui et Ressources, la Cellule Communication, la Mission Fabrique numérique, la Mission Transformation numérique, la Sous-direction Projets et services numériques, la Sous-direction Environnement de travail numérique des agents, la Mission Confiance numérique, et le Service Systèmes d'information mutualisés des ARS​​.

* + 1. **La Direction Générale Du Travail (DGT)**

En tant que développeur au sein de la Direction du Numérique des Ministères Sociaux (DNUM), je suis actuellement impliqué dans un projet passionnant qui marque l'intersection de la technologie et des politiques publiques. Notre mission est de créer un logiciel sur mesure pour la Direction Générale du Travail (DGT), l'organe central de l'administration française chargé de façonner et de superviser la politique du travail.

La DGT, rattachée au ministère du Travail, joue un rôle pivot dans l'amélioration des conditions de travail, dans le renforcement des relations collectives et individuelles au sein des entreprises et dans l'efficacité du droit du travail. C'est une entité qui, depuis sa création en 1946, a vu son rôle s'élargir et s'affiner, notamment à travers des réorganisations successives qui ont abouti à sa forme actuelle, établie par le décret du 22 août 2006.

Ma tâche, en tant que membre de la DNUM, est d'élaborer un système qui soutient la DGT dans ses multiples fonctions. Ces fonctions comprennent la surveillance de l'application de la législation du travail, l'assurance de la conformité avec les conventions internationales sur l'inspection du travail et le soutien des services déconcentrés dans leurs missions quotidiennes. Le logiciel vise à rationaliser les processus, à faciliter la coordination entre différentes unités de contrôle et à promouvoir les meilleures pratiques à travers le réseau territorial des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.

Le défi est d'ampleur, car le logiciel doit être extrêmement fiable et sécurisé, tout en étant intuitif pour les utilisateurs qui viennent de divers horizons professionnels et technologiques. Il est essentiel que notre solution intègre une interface conviviale, permettant une interaction fluide et une navigation simplifiée pour les agents de la DGT, afin qu'ils puissent se concentrer sur leur travail vital sans entraves technologiques.

En développant ce logiciel, nous cherchons à encapsuler les valeurs et les principes de la DGT : l'équité, l'efficacité et l'excellence. Notre collaboration avec la DGT est fondée sur la compréhension que la technologie, lorsqu'elle est bien conçue et bien appliquée, peut transformer les structures de travail et, par extension, améliorer la vie des travailleurs français.

En conclusion, travailler sur ce projet pour la DGT est non seulement un honneur professionnel mais aussi une responsabilité sociale. C'est un exemple parfait de la façon dont la DNUM soutient et amplifie l'impact des politiques publiques à travers l'innovation numérique, en mettant en œuvre des solutions technologiques qui favorisent un environnement de travail plus juste et plus sécurisé pour tous.

* + 1. **Le Bureau Travail**

Le Bureau Travail

# Mon arrivée au Ministère

Mon arrivée au Ministère a été suivi de procédures, et de protocoles à respecter. J’ai d’abord été à la direction des ressources humaines pour toutes les formalités administratives que mon arrivée présupposait. Ensuite, il a fallu me conformer à la culture d’entreprise de la structure où je travaille, on m’a fait un briefing sur toutes les technologies utilisées au ministère Il a fallu ensuite socialiser avec mes différents responsables hiérarchiques, mes collègues de bureau et plus largement l’ensemble des personnes à qui je serais confronté lors de mon alternance. Enfin, comme je souffre d’un handicap, il a fallu faire une visite médicale pour évaluer mon aptitude à réaliser ma mission, dans mon cas, le médecin de prévention m’a donné des aménagements de mon poste, en l’occurrence un casque antibruit, une souplesse horaire, un télétravail thérapeutique ponctuel et une possibilité de m’absenter de manière périodique pour motif médical.

# Présentation de Cod’It

Cod'It est un outil numérique avancé conçu par le Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion en France, qui offre une interface pratique pour naviguer dans le complexe code du travail. Cette ressource, constamment actualisée pour refléter les dernières dispositions législatives, se présente sous la forme d'un fichier Excel, avec des mises à jour chaque trimestre basées sur le contenu du portail Légifrance​. Le logiciel est structuré en feuilles de calcul organisées par thèmes, facilitant ainsi la consultation et la recherche d'articles spécifiques​​.

La version du logiciel disponible au public ne possède pas de valeur juridique, mais sert de guide pour faciliter l'accès aux informations du code du travail. Elle est compatible avec Microsoft Excel, ce qui la rend facile à utiliser et interactive, permettant aux utilisateurs de rechercher des informations par thème, mot-clé ou référence​​.

En outre, le logiciel soutient la recherche avancée grâce à une structure en arborescence et permet aux utilisateurs de copier des articles pour les réutiliser dans d'autres applications. La réutilisabilité des informations, ainsi que l'accessibilité via différents appareils, comme une clé USB ou un ordinateur portable, témoignent de la flexibilité du logiciel​​.

La dernière version confirmée de Cod'It reflète les articles en vigueur au 1er août 2022, démontrant l'engagement du ministère à fournir une source d'information à jour et fiable​​. Cod'It est le fruit d'une démarche inclusive, intégrant les retours de plus de 300 utilisateurs collectés via un questionnaire en 2021 pour orienter les futures améliorations du logiciel.

Avec une nouvelle version attendue en 2024, Cod'It se positionne comme un outil en constante évolution, visant à répondre aux besoins changeants des professionnels et des citoyens en matière de législation du travail. Sa facilité d'utilisation et sa portabilité en font une ressource précieuse pour quiconque cherche à comprendre ou à appliquer les dispositions du code du travail français.